

## Documents obligatoires à joindre lors de l'inscription

### LICENCIÉS :

- ✓ Photocopie de la licence F.F.T.R.I. 2018/2019 signée par le Club.
- ✓ Autorisation parentale pour les mineurs.
- ✓ Règlement 15 euros (chèque établi à l'ordre du Trésor Public).

### NON LICENCIÉS :

- ✓ Certificat médical de moins de 12 mois autorisant la pratique du triathlon en compétition.
- ✓ Autorisation parentale pour les mineurs.
- ✓ Règlement : 20 euros (chèque établi à l'ordre du Trésor Public).

### ATTENTION

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ ET NON ENREGISTRÉ COMME INSCRIPTION.**

**RÈGLEMENT OBLIGATOIRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.**

**ARRÊT DES INSCRIPTIONS À 250 PARTICIPANTS.**

Date limite d'inscription par courrier (*Cachet de la poste faisant foi*) :

**Vendredi 6 septembre 2019**

Date limite des inscriptions à l'accueil du service des sports :

**Vendredi 20 septembre 2019**

jusqu'à 17h (Accueil de 8h30 à 12h et de 14h à 17h).

Seuls les règlements par chèque seront acceptés le jour de l'épreuve.



**Organisés par la ville de Cap d'Ail  
et les associations Cap d'Ailloises**

**Renseignements : Service des sports**

**Base Nautique - Plage Marquet 06320 Cap d'Ail Tel: 04 93 78 96 40**

**e-mail : [sports@cap-dail.fr](mailto:sports@cap-dail.fr) / [site internet : www.cap-dail.fr](http://www.cap-dail.fr)**



# Triathlon Sprint limité à 250 participants

## BULLETIN D'INSCRIPTION

ou Inscription en ligne sur : <http://www.timingzone.com>

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... F  M

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE PORTABLE :   
e-MAIL :

SI LICENCIÉ F.F.T.R.I., N° DE LICENCE :

CATÉGORIES :

- Cadets (2002 et 2003)
- Juniors (2000 et 2001)
- Seniors (de 1995 à 1980)
- Masters (1979 et avant)

TARIFS	LICENCIÉ	NON-LICENCIÉ
	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 20 €
	<input type="checkbox"/> CHÈQUE	<input type="checkbox"/> ESPÈCES

**Inscription et règlement par courrier à retourner au : Service des Sports - Base Nautique - Plage Marquet - 06320 Cap d'Ail avant le vendredi 6 septembre 2019.**

Tout règlement effectué après le vendredi 6 septembre 2019 sera majoré de 5 €.

Seuls les règlements par chèque seront acceptés le jour de l'inscription.

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné(e) : autorise mon enfant mineur(e) : à participer au Triathlon Sprint de Cap d'Ail du dimanche 22 septembre 2019. Le règlement est obligatoire au moment de l'inscription.

Fait le : ..... Signature : .....

## RÈGLEMENT

### Épreuve ouverte aux licenciés F.F.T.R.I.

#### Les non-licenciés peuvent participer en contractant une licence

**Parcours : Natation** : 750 mètres en eau libre, sortie à l'Australienne. Plage Marquet. **Temps limité à 30 min** – enlèvement du dossard.

**Parcours cycliste** : 20 Km Départ Marquet – tunnel liaison marquet – avenue du 3 septembre – basse corniche jusqu'à Beaulieu sur mer – Retour cap d'Ail.

**Course pédestre** : 5 km (deux boucles) Départ plage Marquet – Promenade Marquet – Escaliers de la coquille – Docteur Onimus – Sentier du littoral – Pointe des Douaniers – Sentier du littoral retour Base Nautique – 2<sup>ème</sup> boucle – Arrivée sur la plage. Plan disponible sur [www.cap-dail.fr](http://www.cap-dail.fr) rubrique Sports.

**Ravitaillement** : 1 solide (fin de course) - 1 liquide (parcours pédestre).

**Secours** : Croix rouge et 2 médecins du sport (urgentistes).

**Assurance** : Les licenciés sont couverts par les garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFTRI, les autres par l'assurance journalière. Les concurrents participent à la course sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation, bien que couverte par une assurance en responsabilité civile, décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

**Contrôles** : Ils sont effectués par les arbitres officiels F.F.T.R.I., sous les règlements de la F.F.T.R.I.

**Classements** : Un classement au scratch homme et femme, un classement par catégorie, un classement par équipe.

Récompenses non cumulables : 3 premiers hommes et 3 premières femmes au Scratch – le premier par catégorie - 1 challenge par équipe (H/F).

**Retrait des dossards : Vendredi 20 septembre 18h30 lors de la soirée des partenaires et bénévoles organisée à la Base Nautique.**

#### Horaires

<b>6h45 - 7h45</b> Retrait des dossards	<b>8h20</b> Briefing
<b>6h45 - 8h00</b> Inscription liste d'attente	<b>8h30</b> Départ du Triathlon
<b>7h30</b> Entrée parc à vélos	<b>10h00</b> Départ de l'Animathlon (8-12 ans)
	<b>11h30</b> Remise des récompenses

**Consignes / triathlon durable** : Respect impératif du code de la route sous peine de disqualification - Circulation ouverte - Port du casque homologué avec sangles obligatoires - Dossards visibles pour épreuve cycliste et course à pieds - Respecter les consignes des signaleurs et rester sur sa voie - Respect de l'environnement - Interdiction de jeter tout détritrus sur le parcours sous peine de disqualification.

**Parking voitures** : Tarif préférentiel uniquement valable au **Parking Saint-Antoine** - Carton remis dans le package avant le départ.